



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 JUIN 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept juin à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du vingt et un juin, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2024CC7-5-1-82

OBJET : TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES 2024

APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

REMPLACEMENT DU MODE DE CHAUFFAGE A L'ÉCOLE DE DONZAC

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	:	M. RENAUD Olivier M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	:	M. GIL Mathieu (en remplacement de M. MARTIN Henri)
Commune de CASTELSAGRAT	:	Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	:	M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	:	M. TERRENNE Jean-Paul (pouvoir donné à M. RENAUD Olivier)
Commune de DUNES	:	M. ALARY Alain Mme BOUVIER Lina (pouvoir donné à M. ALARY Alain)
Commune d'ESPALAIS	:	M. PINCEMIN Bernard
Commune de GASQUES	:	M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	:	M. BENOIT Pascal Mme CHARPENTIER Pierrette (pouvoir donné à M. BENOIT Pascal)
Commune de GOUDOURVILLE	:	M. BARROS Gérard (pouvoir donné à M. BOUYAT Daniel) M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	:	Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	:	M. DOUSSON Bruno Mme VRECH Régine (pouvoir donné à M. DOUSSON Bruno)

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01
Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>
Email : info@cc-deuxrives.fr

Commune de LE PIN	:	M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	:	Mme MAERTEN Marie Bernard M. RAUZY Jean
Commune de MANSONVILLE	:	Mme GUIZOT Danièle (en remplacement de Mme ESCUDE Vanessa)
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean Paul
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	Mme CHAPUS Marie-Dominique (en remplacement de M. BOISSEAU Christophe)
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel M. GROUSSOU Bernard Mme LECORRE Christiane M. LOPES Ernest Mme PERE Catherine (a donné pouvoir à Mme LECORRE Christiane) M. ZANIN Daniel Mme HOHOL Elisabeth M. ZMUDA Patrick Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de DONZAC	:	Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de VALENCE D'AGEN	:	Mme BRU Laetitia M. GIL Philippe Mme LAROUSSINIE Francine

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial

Monsieur Guy MERIEL a été désigné Secrétaire de séance.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-54 du Code de la justice Administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2024CC7-5-1-82

OBJET : TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES 2024

APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
REPLACEMENT DU MODE DE CHAUFFAGE A L'ÉCOLE DE DONZAC

Le Président propose d'approuver le projet de travaux de remplacement du mode de chauffage à l'École de Donzac.

Des partenaires financiers peuvent être sollicités comme la Région et le Département. Le Président propose d'adopter le plan de financement prévisionnel suivant :

Le remplacement du mode de chauffage – École de Donzac

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 165 000 € HT.

- Conseil Régional (30%) : 49 500 €
- Conseil Départemental (18%) : 29 700 €
- autofinancement (52%) : 85 800 €

Le Président propose donc :

- d'approuver ce projet de travaux,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel,
- de solliciter les subventions sur la base citée ci-dessus,
- de l'autoriser ou son représentant à signer tout document afférent à cette opération.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver ce projet de travaux,
- d'approuver le plan de financement prévisionnel,
- de solliciter les subventions sur la base citée ci-dessus,

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent à cette opération.

Fait à Valence d'Agen, le 27 juin 2024

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 28 juin 2024

Le secrétaire de séance
Monsieur le Maire GASQUES

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Guy MERIEL



Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

09 JUIL. 2024

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le **09 JUIL. 2024**

AR Préfecture

TRAVAUX D'INVEST 2024 APPROB PROJET ET PLAN FINANCEMENT Rempla chauff école DONZAC

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20240627-
2024CC7_5_1_82-DE

Numéro d'acte : 2024CC7_5_1_82

Date de décision : 27/06/2024

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 7-5-1-0-0 (Finances locales / Subventions /
demandées)

Fichier acte : 2024CC7-5-1-82 TRAVAUX D'INVEST 2024
APPROB PROJET ET PLAN
FINANCEMENT Rempla chauff école
DONZAC.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 09/07/2024 11:50:58

Date de réception de l'AR : 09/07/2024 11:51:10